Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TÉLÉPHONE — N° 3.28 — TÉLÉPHONE

Pêche macabre

DES PÊCHEURS RAMENENT AU QUAI SARTEL UN CADAVRE LES MAINS LIÉES DERRIÈRE LE DOS

Lundi matin, un peu avant dix heures, des pêcheurs qui passaient au quai du Sartel ont retiré du canal, le cadavre d'un désespéré qui a été reconnu aussitôt, son veston où se trouvaient des papiers donnant son identité ayant été trouvé à l'aube sur la berge du même quai.

C'est un journalier, Jean-Baptiste Guienne, né à Rieux (Nord), le 27 février 1853, et qui habitait chez son fils, rue du Tilleul, cour Verhulst, 10.

L'enquête menée par M. le commissaire de police Buchard, a prouvé que le malheureux s'était jeté volontairement à l'eau, au cours de la nuit de dimanche à lundi.

Nageur émérite, Guienne, redoutant sans doute un sursaut de l'instinct de la conservation, avait pris la précaution de se lier les mains derrière le dos à l'aide de son mouchoir de poche !

Le cadavre a été transporté à la margue de « La Fraternité ».

Les écoliers roubaisiens à la mer

Hier lundi, a eu lieu l'excursion annuelle à Malo-les-Bains des élèves ayant obtenu leur certificat d'études primaires.

660 enfants, 80 maîtres et maîtresses, 880 parents et amis ont participé à ce voyage.

Remarqué : MM. Lebas, maire de Roubaix ; Thérin et Dupré, adjoints ; Hespel, vice-président de la Caisse des Ecoles ; Gauthier et Lerouge, membres ; Chevalier, délégué cantonal ; Delbarre, membre du Conseil de perfectionnement de l'Ecole Pratique et Ménagère de jeunes filles, etc., etc.

L'excursion a été charmante d'un bout à l'autre ; la pluie n'est tombée que pendant le repas, c'est-à-dire au moment où tout le monde était à l'abri ; l'après-midi ensoleillée a fait perdre aux excursionnistes jusqu'au souvenir des brumes et des nuages menaçants de la matinée.

Au dessert, M. Hazard, directeur de l'école de la rue Pierre-de-Roubaix, a pris la parole pour remercier l'Administration municipale de ce qu'elle a fait pour l'école laïque. Il a félicité ses collègues MM. Vannneste et Blin, qui, le 14 juillet dernier, ont obtenu des distinctions méritées.

M. Lebas, en termes excellents, a célébré la joie des gosses, auxquels il a souhaité des situations brillantes dans l'avenir et des vacances heureuses.

Rentrés à Roubaix, à 8 heures 20, les enfants ont été reçus à l'Hôtel-de-Ville, où un verre de vin et un gâteau leur ont été offerts. La « Grande Fanfare », qui les attendait à la gare, a exécuté de forts jolis morceaux et les écoliers, fatigués mais ravis, sont rentrés chez leurs parents.

Leur nuit a dû être peuplée de rêves enchanteurs.

LA BRADERIE DU CENTRE

La braderie organisée dans les rues du centre de la ville avait obtenu un grand succès dans les premières heures de la matinée, mais vers dix heures, les cataractes célestes s'entr'ouvrirent, déversant des torrents d'eau qui mirent en fuite les acheteurs à l'affût d'occasions exceptionnelles, au grand dam de certaines des marchandises exposées au dehors.

Malgré plusieurs averses, l'après-midi fut plus clémente et l'autorisation de continuer les transactions jusqu'à 5 heures du soir compensa partiellement les pertes de la matinée.

RIXE A COUPS DE COUTEAU

Lundi matin, vers trois heures, un maçon, Albert Duleu, 27 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 132, et sa maîtresse, Alice Hovar, 35 ans, marchande de bois cassé, même adresse, se trouvaient à peu de distance de leur domicile, quand il se prirent de querelle avec trois noctambules paraissant singulièrement avinés.

La discussion dégénéra rapidement en rixe et les pochards, sortant des eustaches, en portèrent plusieurs coups au maçon et à sa compagne, qui, épouvantés, s'enfuirent au poste de police du 3e arrondissement, où ils réclamèrent secours et protection.

Le docteur Dyspa fut requis pour donner ses soins aux blessés ; il constata que Duleu portait une blessure peu pénétrante au poignet gauche ; Alice Hovar en avait reçu deux au bras gauche, quelque peu plus sérieuses. Le praticien se proposait d'envoyer ces deux blessés à l'hôpital, mais le maçon seul y consentit, la marchande de bois cassé préférant se faire soigner à domicile.

Les agresseurs du couple sont connus et leur arrestation est imminente ; les agents envoyés à leur recherche, quelques instants après la rixe, ne purent les rejoindre alors.

DELIRIUM TREMENS

Dimanche, un peu avant minuit, un individu paraissant en proie à une attaque d'épilepsie, se débattait, allongé sur l'un des trottoirs de la place Saint-Elisabeth, des agents du poste de police du 3e arrondissement prévenus, vinrent relever le prétendu malade et l'amenèrent au poste, où vint le visiter le docteur Dispa. Mais le docteur reconnut aussitôt que son client d'occasion était tout simplement atteint d'une violente crise de delirium tremens et l'envoya à la « Fraternité ».

REMERCIEMENTS AUX SAPEURS-POMPIERS

M. Daniel Morel, capitaine-commandant la Compagnie des sapeurs-pompiers de Roubaix, a reçu de MM. Henri Ternynck et fils, boulevard de Fourmies, la somme de deux cents francs, pour la Caisse des retraites, en remerciement des services rendus à l'incendie du 22 juin, que nous avons relaté le lendemain.

LES FÊTES DE ROUBAIX

La Fédération des Comités, comme nous l'avons annoncé, s'est réunie dimanche dans une salle de l'Hôtel de Ville. Il s'agissait pour elle de nommer définitivement son bureau qui, d'après les nouveaux statuts, doit comprendre un membre de chaque comité.

Le scrutin a donné les résultats suivants : président, M. Paul Douai ; vice-présidents, MM. Broux, Debril, Dubois, Lamère, Voisart ; secrétaire général, M. Alfred Hocque ; trésorier, M. Carbonnelle ; secrétaire-adjoint, M. Debucquoy.

L'assemblée à laquelle assistaient tous les délégués des neuf comités et qui était présidée par M. Elie Broux, vice-président, s'est occupée de la composition des huit jurys du Carnaval d'été du 15 août dans les quartiers Saint-Joseph, Union et Cul-de-Four réunis. Les présidents et assesseurs ont été choisis au sein de la Fédération même. Pour le jury du concours de décorations et d'illuminations, le choix s'est porté sur M. Alfred Hocque comme président qu'assisteront MM. Carbonnelle et Truchet.

Le voyage à la Panne-sur-Mer, où M. Paul Douai, président, recevra la Fédération dimanche prochain 2 août, est en voie de succès. De nombreuses adhésions ont été recueillies au cours de la réunion.

ETAT-CIVIL

DE ROUBAIX, du 27 Juillet 1914

Naissances. — Denise Froidure, rue des Longues-Haies, cour Desrumeaux, 9. — Marthe Reitter, rue de l'Alouette, 1. — Jean-Baptiste Vanspeybroeck, rue de France cour Verschaeve, 4. — Adolphe Henneuse, rue de Lannes, 3. — Jeanne Castelain, rue des Fossés, impasse Ingouville, 49. — Nicole Wibaux, rue Charles-Quint, 38. — Paulette Rossard, rue des Arts, 132. — Mireille Gallez, rue Philibert Delorme. — Yvonne Kokelenberg, Avenue Julien Lagache. — Francis Leclercq, rue Ingres, 51. — Denise Decottignies, rue du Moulin, 134. — Andréa Roart, boulevard de Cambrai.

Décès. — Laure Riffiliat, 17 ans sans profession, rue Pellart, 155. — Fortuné Corbeaux, 74 ans, sans profession, rue Blanchemaille 37. — Adèle Floret, 82 ans, sans profession, rue Blanchemaille, 37. — Victoire Accarts, 84 ans, sans profession, rue Barbieux, 15. — Philomène Trioen, 74 ans, Avenue Julien Lagache. — Georges Rouzé, 1 mois, Grande-Rue, 169 bis.

CROIX

UN CHEVAL A LA JAMBE CASSÉE. — Hier matin, un cheval appartenant à M. Tersein, voiturier rue des Arts, à Roubaix, par suite d'une chute, s'est brisé la jambe dans la Grande Rue, près de la Coix-Blanche.

M. Dhédenne (boucherie chevaline) abattit la pauvre bête, qui avait été visitée précédemment par le vétérinaire, M. Lagniez.

WATTRELOS

OBSEQUES. — Aujourd'hui mardi, à trois heures de l'après-midi, auront lieu les funérailles de Mlle Théodora-Evangéline Chantraine, fille de M. Chantraine, instituteur de l'école du Crétinier, et cœur de M. Emile Chantraine, ancien instituteur à l'école du Centre, actuellement sous-officier à Sedan.

Réunion à trois heures précises rue Saint-Vincent-de-Paul, 45 (Crétinier).

UN PENDU. — Jacquard Alphonse, âgé de 57 ans, tisserand, rue de la Ballerie, a été trouvé pendu chez lui dans son grenier.

Le commissaire de police, accompagné de M. le docteur Jacquemart, après les constatations légales, a fait transporter à l'hôpital le corps du défunt, celui-ci se trouvant seul et sans famille connue.

Le suicide est dû à la misère.

VERIFICATION DES POIDS ET MESURES AU SAPIN-VERT. — Les opérations de vérification des poids et mesures pour les commerçants compris dans le secteur du Sapin-Vert, auront lieu à l'estaminet Haubourg, rue du Mont-à-Leux, aujourd'hui mardi 28 juillet 1914, de 14 heures un quart à 17 heures et demie, et demain mercredi 29 juillet, de 7 heures et demie à 12 heures, et de 14 heures à 17 heures.

Chronique Tourquennoise

VOL MYSTERIEUX

Désiré Dumoulin, 17 ans, domestique au service de M. H. Godefroy, dit « Le Terre-Neuve du Halot », cabaretier sur la berge du canal, a déclaré au service de la Sûreté que, l'avant-dernière nuit, dans des circonstances mystérieuses, puisqu'on ne relève aucune trace d'effraction, un malfaiteur lui a dérobé son vélo, son veston, son gilet, son chapeau, son col et une somme de 10 francs.

Le chapeau et le col ont été retrouvés sur la berge du canal.

M. Grossi, commissaire de police du 4me arrondissement, a ouvert une enquête.

INSTITUT COLBERT

Nous enregistrons avec satisfaction les succès des élèves de l'Ecole primaire supérieure aux divers examens de 1913-1914 :

Brevet élémentaire. — Liard Albert, Maniez René, Raffinesque Samuel, Bouchez Jean, Martinache Henri, Pottier Louis.

Certificat d'études primaires supérieures. — Admis : Maniez René, André Daniel, Bouchez Jean, Catteau Emile, D'Heygere Désiré, Dufour Louis, Martinache Henri, Pottier Louis, Toulemonde Désiré. — Admissibles : Gibault Marius, Wauquet Nestor.

Ecole Normale de Douai. — Les six candidats présentés : Bouchez Jean, Fournier René, Leclercq Lucien, Richier Arthur, Six Gaston, Van Loosvelt Floris, sont admissibles.

Les épreuves orales du concours ne sont pas terminées.

De tels résultats montrent que l'Institut Colbert entend conserver sa bonne et ancienne réputation.

Nos félicitations au personnel et aux élèves.

FUNERAILLES

Aujourd'hui mardi à sept heures trois quarts, auront lieu les funérailles de M. Urbain Hurstemans, médaillé et retraité des sapeurs-pompiers, médaillé de 1870-71.

Assemblée à la maison mortuaire, 21, rue Marceau.

C'EST DEFENDU

Procès-verbal a été rédigé à la charge de l'économe du collège clérical du Sacré-Cœur, pour avoir employé le sieur Herbeto Constant, le satyre de Wattrelos, qui n'était pas muni de sa feuille d'immatriculation.

ETAT-CIVIL

DE TOURCOING, du 27 Juillet 1914

Naissances. — Alice Dubus, rue du Pont-de-Neuville, 131. — Albertine Rosse, rue de Saint-Omer, 11.

Décès. — Angèle Lebrun, 18 ans, sans profession, rue du Blanc-Seau, 259.

LILLE

Victimes d'accidents

TAMPONNE PAR UNE AUTO, UN ECOLIER EST MORT

Nous avons relaté l'accident survenu mardi dernier, au jeune Georges Dhondt, 9 ans, écolier, rue d'Arcole 37, qui, en jouant, rue de Toul, fut tamponné par une auto et se fit, dans sa chute, une fracture du crâne.

En dépit des soins dont il fut entouré par les médecins de l'hôpital Saint-Sauveur, où il était en traitement, le pauvre enfant n'a pu survivre à ses blessures et il a succombé dans la journée d'hier.

ECRASE PAR UN CAMION UN GAMIN A LES JAMBES FRACTURÉES

Un grave accident dû à l'imprudence, paraît-il, d'un charretier, s'est produit hier à Moulins-Lille.

Vers cinq heures et demie du soir le jeune Roussel, âgé de sept ans, jouait en compagnie de petits camarades en face du domicile de ses parents, situé à l'angle des rues de Courmont et de Thumesnil.

Un camion de la maison Huvenne, messager à Croix, vint à passer et le conducteur ayant pris sa gauche pour tourner à l'angle des rues précitées, renversa l'enfant qui se trouvait sur le bord du trottoir.

Le jeune Roussel eut les jambes écrasées par la roue gauche arrière du véhicule.

Relevé aussitôt, le bambin fut transporté chez ses parents où un docteur appelé, constata qu'il avait les jambes fracturées.

Une enquête est ouverte par M. Mugnier, commissaire de police, pour établir les responsabilités.

TOMBE DANS UN ESCALIER, UN MENUISIER S'EST BRISÉ UNE JAMBE

Dimanche soir J.-B. Vandenlincke 65 ans, menuisier, rue de Juliers, 141, a, en descendant les escaliers de sa chambre, glissé et roulé en bas des marches.

Dans sa chute, le malheureux se fractura la jambe droite.

Un docteur qui a prodigué ses soins au blessé l'a fait admettre d'urgence à l'hôpital de la Charité.

La bourse ou la vie

UN MENUISIER EST ASSAILLI ET DEVALISE PAR TROIS MALANDRINS

Il est absolument nécessaire que la police se mette sérieusement en campagne, la nuit, pour purger notre ville des audacieux malandrins qui l'infestent et qui se livrent continuellement à des méfaits.

Dimanche matin, vers minuit et demi, un ouvrier menuisier, Georges Temmerier, âgé de 34 ans, passait place Vanhoenacker, regagnant son domicile, rue Monge, cité Bexter, 7.

Le menuisier marchait hâtivement, lorsque soudain il fit la rencontre de trois individus dont l'un d'eux se dirigea sur lui, et, à brûle-pourpoint, lui dit :

« Il faut me donner ton argent, et plus vite que cela... ! »

Interloqué par cette mise en demeure, qui n'admettait pas de réplique M. Temmerier répondit : « Attendez, je vais vous le donner », et ce disant il se mettait en devoir de se fouiller.

Profitant de ce moment, l'individu qui avait accosté le menuisier lui lança un violent coup de poing sur l'œil droit et ensuite le renversa sur la chaussée.

Les deux copains de l'agresseur se ruèrent sur le malheureux et après l'avoir lâchement brutalisé, le dévalisèrent en lui enlevant sa montre et le montant de sa semaine.

Aux cris poussés par le menuisier les personnes revenant du cinéma accoururent et s'empressèrent de relever la victime qui portait des contusions sur diverses parties du corps.

Le trio, qui avait jugé prudent de s'éclipser était resté caché un peu plus loin, pour voir ce qui allait se passer.

Ayant aperçu un jeune homme ramasser une casquette et un trousseau de clefs appartenant au menuisier, l'un des audacieux malandrins s'élança vers lui et lui ordonna de disparaître s'il ne voulait pas subir le même sort.

Sur la plainte de M. Temmerier, le commissaire de police M. Mugnier, a ouvert une enquête et confrontera aujourd'hui mardi un individu soupçonné d'être l'un des auteurs de l'agression et qui est arrêté.

Quant aux deux complices ils seraient connus et on espère les capturer dans un délai très court.

Trouvé mort par son amie

UN JEUNE HOMME S'EST SUICIDÉ

Depuis environ un an et demi, Paul Margerin, 19 ans, employé, logeait dans une chambre garnie au numéro 19 de la rue des Chats-Bossus. Il avait fait connaissance d'une tenancière de bar de la place des Patiniers et cette amie lui rendait fréquemment visite.

Vers neuf heures et demie du matin, hier, la jeune femme se rendit chez le jeune homme. Elle le trouva inanimé. Margerin — on ne sait pour quelles raisons — s'était logé une balle de revolver du calibre de 6 millimètres en plein cœur. La mort avait été instantanée. Les constatations d'usage furent faites par M. Triollet, commissaire du 2e arrondissement. La famille de Margerin qui habite Ronchin a été prévenue.

Le couteau de l'inconnu

IL TROUA UNE EPAULE

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers onze heures quinze du soir, Camille Piéters, 25 ans, journalier à Sequedin, pénétra dans le cabaret Blanckaert, 145, rue des Bois-Blancs. Dans ce débit se trouvait attablé un journalier, Arthur Stockman, 2 ans, qui causait avec lui de ses amis. Pour des motifs non encore établis, une discussion surgit entre les trois individus.

Piéters voulut s'en aller. L'inconnu le suivit et lui plongea son couteau dans l'épaule. Le coup fait, il prit la fuite.

Piéters, conduit à la permanence, fut pansé par un docteur. Il put ensuite regagner son domicile. Quant à l'agresseur, il est activement recherché.

Faculté de droit de Lille

LISTE DES LAURÉATS DU CONCOURS

Nous donnons ci-dessous la liste des lauréats des concours de fin d'année 1913-1914 de la Faculté de Droit de Lille :

Doctorat. — Mention honorable : M. Sabourin Albert, né à Paris. — Prix de thèse offert par la Société des Amis de l'Université de Lille : médaille de vermeil, M. Dufour Constantin, né à Anchonvillers (Somme). — Prix de Thèse d'Economie politique offert par la Société de statistique et d'Economie politique de Lille : Prix, M. Leroy Maurice, né à Tourcoing.

1re année. — Droit civil. — 1re médaille, M. Cuvelier André, né à Bailleul. — 2e médaille, M. Spilliaert Jean, né à Lille. — 1re mention, M. Lenglet Armand, né à Douai. — 2e mention, M. Sauvage Edouard, né à Lille.

Droit romain. — 1re médaille, M. Lattrat André, né à Cambrai. — 2e médaille, M. Cuvelier, déjà nommé. — Mention, M. Spilliaert, déjà nommé.

Economie politique. — 2e médaille, M. Spilliaert, déjà nommé. — Mention, M. Leclercq Fernand, né à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

2e année. — Droit civil. — 1re médaille, M. Cugin Jean, né à Fleury. — 2e médaille, M. Six René, né à Esplechin (Belgique). — 1re mention ex-æquo, M. Malla Maurice-Joseph, né à Lille, et M. Valla André-Joseph, né à Lille. — 2e mention, M. Bourgeois René-Georges, né à Esqueheries (Aisne).

Droit romain. — Prix Drumel (non décerné). — Mention, M. Isbled Raoul, né à Lambersart.

Droit criminel. — 1re médaille, M. Podeux Pierre, né à St-Valéry-en-Caux. — Mention, M. Colas-Henri, né à Lille.

3e année. — Droit civil. — 1re médaille, M. Milet Emile, né à Cluny (Saône-et-Loire. — 2e médaille, M. Duviviez Georges, né à Douai. — 1re mention ex-æquo, M. Delozière Pierre, né à Boulogne-sur-Mer, et M. Tamine Robert, né à Montdidier. — 2e mention ex-æquo, M. Letellier Paul, né à Lille, et M. Payen Marcel né à Commenges.

Procédure civile. — 1re médaille, M. Duviviez, déjà nommé. — 2e médaille, M. Payen, déjà nommé. — Mention ex-æquo, M. Delozière, déjà nommé, et M. de Riols de Fonclare Marie, né à Montauban.

Droit maritime. — Prix institué en faveur de l'Université par la Chambre de commerce de Dunkerque : Médaille, M. Duviviez, déjà nommé. — Mention, M. Letellier, déjà nommé.

Prix offert à l'élève de 3e année qui, ayant pris au moins neuf inscriptions et subi tous ses examens à la Faculté de l'Etat de Lille, a obtenu dans ces examens les meilleures notes : Médaille, M. Fournier André, né à Authuille (Somme).

Pratique notariale. — 1re année : M. Pidoux Pierre, né à St-Valéry-en-Caux (Seine-Inférieure). — 2e année : M. Knorr Pierre, né à Wormhout ; M. Tamine Robert, né à Montdidier.

Droit administratif. — 1re année : M. Pidoux, déjà nommé.

Conférence de parole. — Prix offert par M. Pilon, doyen : MM. Bourgeois René, né à Esqueheries (Aisne) ; Ducrocq Paul, né à Lille ; Gobet André, né à Lille ; Guerlay Jean, né à Lille ; Lecomte Edgar-Eugène, né à Condé-sur-Escaut ; Pidoux, déjà nommé ; Six René, né à Esplechin (Belgique).

RESULTATS DES EXAMENS (session de juillet)

Au grade de Docteur en Droit (Sciences juridiques) : M. Decroix (mention très bien). — Au grade de Docteur en Droit (Sciences politiques et économiques) : MM. Manier et Finger (mention très bien). — Au 1er examen de Doctorat (Sciences juridiques) : MM. Delarue, Dubue, Lefèvre. — Au 2e examen de Doctorat (Sciences juridiques) : MM. Broy, Cazes, Jutelet, Mouy. — Au 1er examen de Doctorat (Sciences politiques et économiques) : MM. Charles, Ducellier, Leleu, Vandevoir. — Au 2e examen de Doctorat (Sciences politiques et économiques) : MM. Boulanger, Fouques.

Au grade de Licencié en Droit : MM. Barbenson, Bernasell, de Bertier de Sauvigny, Bolleux, Carbonnet, Cassel, Dalaplanque, Dellozière, Del moor, Dufour, Duviviez, Faille, Flament, Fournier, Georges, Grasy, Guérin, d'Hardivillier, Lamps, Landron, Lebrun, Lestoille, Leur, Lelellier, Manuel, Michel, Millet, Payen, Poulet, Prince de Riols de Fonclare, Saintoyant, Stahl, Tamine, Vilou.

A la 1re partie de l'examen de Licence : MM. Dervaux, Deswaf, Dhénin, Fontaine, Fontenelle, Soissons. — A la 2e partie de l'examen de Licence : MM. Chabert, Forgeois, Lutfi-Hamdi, Marchand, Poirier, Wilhelm.

Au grade de Bachelier en Droit : MM. Arnaudon, Bachelu, Bernard, Blanckaert, Boucher, Boulanger, Bourgeois, Caffeau, Cagin, Cartier, Colas, Coppin, Courtin, Dazin, Delannoy, Douillet, Férand, Férez, Godefroy, Goubet, Guérisy, Hestrès, Isbled, Jordan, Leleux, Pasquescone, Pennellier, Pérès, Pelyst de Morcourt, Pidoux, Pottier, Six, Vadier, Valla André, Valla Maurice, Wacongne.

A la 1re partie du 2e examen du baccalauréat : MM. Kieffer, Salandre. — A la 2e partie du 2e examen de baccalauréat : MM. Allof, Lecomte, Petit. — Au 1er examen de Baccalauréat (les vellier, Ducrocq, Henri, Herreng, Joye, Laffrat, 2 parties) : MM. Allennes, Brunet, Chevalier, Cuvelier, Leclercq Fernand, Lemaire, Lenglet, Maillard, Mangin, Martin, Ranouille, Roubinet, Sauvage, Spilliaert, Wavelet.

Au 1er examen de baccalauréat (1re partie) : MM. Béthune, Bodescot, Dournel.

Au 1er examen de baccalauréat (2e partie) : MM. Aubertin, Batel, Boulart, Cardon, Delcortx, Dujardin, François, Giordani, Grandel, Leclercq François, Michaux, Richet, Roty, Trognon.

Au 1er examen de fin d'année : Capacité : MM. Boulanger, Bertrand, Collette, Daquin, Delille, Delforge, Dewalle, Drecq, Dumont, Lamiot, Lancry, Lefèvre, Legrand, Liagre, Olivier, Rétaux, Mlle Richaud, Royaux, de Sède de Liéoux, Wastiaux, Werbrouck.

Ont obtenu le certificat de Capacité en Droit : MM. Beaugrand, Boidin, Cambez, Catoire, Korr, Laigre, Maurois, Queste, Robart, Singer, Torrez.

QUI A PRIS LES LOUIS ?

Pendant l'absence des époux J.-B. Sel, rue du Grand-Balcon, cour Branswick, un inconnu s'introduisit dans leur chambre du premier étage et s'empara d'une somme de 340 francs composée en louis d'or de 10 et 20 francs.

La police recherche l'auteur de ce vol qui a oublié de laisser son adresse.

MEETING D'HORTICULTURE

Nous donnons ci-après la liste des principales récompenses qui ont été attribuées aux exposants du meeting d'horticulture du dimanche 26 juillet.

1re section Orchidées. — Certificat botanique M. Fanyau à Hellemmes ; certificats de mérite par acclamations, M. Fanyau, à Hellemmes, M. Maillard, à Saint-André ; certificats de mérite avec félicitations, M. Fanyau, à Hellemmes, M. Maillard, à Saint-André.

2me section Floriculture et plantes de serre. — Diplôme d'honneur, M. Marquant, jardinier chez M. Albert Motte, à Croix ; certificats de mérite par acclamations, M. Mulnard, horticulteur, à Lille, M. Deputt, jardinier chez M. Nuytten, à Lambersart ; certificats de mérite avec félicitations, M. Marquant jardinier chez M. Albert Motte, à Croix, M. Deputt, jardinier chez M. Nuytten, à Lambersart, M. Mulnard, horticulteur, à Lille, M. Lerouge, jardinier, à Lomme, certificats de mérite, M. Vervoort, jardinier, chez M. Fanyau, à Hellemmes, M. Schoonaert, jardinier, chez M. Paul Petit-Loridan, à Roubaix, M. Deplanque, jardinier, chez M. Fontaine, à Marcq.

Savon à l'Eau de Cologne 312
Méfiez-vous des imitations. — Victor Vaissier

Dunkerque

UN CABARET DETRUIT PAR LE FEU

La nuit dernière, un incendie à éclaté rue de l'Est, au cabaret Delmetz-Bistin.

Mme Delmetz se rendant dans sa cour, aperçut une fumée épaisse qui sortait d'une chambre située derrière, au premier étage. Le feu venait de se déclarer et déjà tout le mobilier était la proie des flammes.

Le piquet d'incendie du 110e et les marins de la Défense Mobile arrivaient et s'occupaient du secours.

Une demi-heure après, les pompiers arrivaient sous la direction du commandant Fichaux ; on branche des tuyaux sur les bouches d'eau, et le foyer, qui était d'une grande intensité, fut attaqué.

Grâce à la promptitude des secours, le fléau fut bientôt circonscrit. Peu à peu, l'incendie baissa sous les torrents d'eau, pour s'éteindre complètement une heure après.

Les causes du sinistre sont inconnues. Les dégâts s'élèvent à environ 1.500 francs. Mme Desmetz, n'étant pas assurée, est la plus éprouvée.

Remarqués sur les lieux du sinistre : M. Terquem, maire, et de nombreuses notabilités.

Le service d'ordre était assuré par les gendarmes et la police.

M. Petitpas, commissaire de police, a ouvert une enquête.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

CASSEL

La Maison du voyageur

Dimanche 19 juillet a eu lieu, à Cassel, la première réunion des Voyageurs et Employés de commerce qui, nombreux, avaient répondu à l'appel des fondateurs de l'Œuvre.

Cette réunion avait pour but de jeter les bases de l'organisation définitive de la première Maison de Retraite régionale des membres de l'association.

Toute la matinée du dimanche fut employée par les premiers arrivés à la visite de la superbe propriété dont l'Association s'est rendue acquéreur ces temps derniers. L'avis unanime est que c'est la Maison de Retraite idéale.

Toutes les chambres claires, spacieuses ont leur balcon qui permet de jouir du panorama incomparable qu'en rend célèbre la vieille cité flamande.

A une heure, un dîner amical réunit à l'Hôtel du Sauvage, à Cassel, une cinquantaine de convives. A la table d'honneur avaient pris place M. Brou, président de l'Association Mutuelle des Voyageurs et Employés de Commerce de Lille, et M. Bailleul, directeur de la « Revue » ; à sa gauche, M. Taffin, président du Syndicat l'« Avenir », à Lille, et M. Jacre, vice-président du Conseil d'administration ; on remarquait aussi MM. Duclos, secrétaire général ; Horchelle, trésorier ; Rogier, conseiller prud'homme, président de la Chambre syndicale des Employés de Lille ; Duhamel, président de l'Association des Voyageurs de Saint-Omer ; Dauphiné, président du Syndicat de Roubaix-Tourcoing ; Plaisant, secrétaire du syndicat l'Avenir de Lille, etc., etc.

Au dessert, M. Brou remercia les membres si nombreux accourus à son invitation. Il eut un mot aimable à l'adresse de chacun des présidents des groupements, remercia vivement les membres de la presse régionale et M. Lorius, propriétaire de l'Hôtel du Sauvage, qui, par sympathie pour les Voyageurs et pour l'Œuvre, eut l'amabilité d'offrir quelques vieux flacons de ses vins les meilleurs.

Après le dîner eut lieu, dans la grande salle de la Maison des Voyageurs, une conférence privée pour les voyageurs et représentants.

Pendant deux heures, MM. Brou et Bailleul eurent à résoudre bien des objections et à répondre aux questions posées par MM. Taffin, Plaisant, Wissocq et Malagié.

Enfin l'accord se fit entre toutes les associations pour organiser la Maison de Retraite régionale. L'infatigable président, M. Brou, fit ensuite une conférence publique aux habitants de Cassel ; il leur demanda de collaborer de tout leur pouvoir à cette œuvre toute de solidarité régionale, sociale et patriotique.

M. Brou obtint un grand succès. L'œuvre est lancée et les nombreuses adhésions recueillies prouvent l'intérêt toujours croissant que les voyageurs apportent à la « Maison du Voyageur ».

Quant aux Cassellois, ils sont bien reconnaissants aux promoteurs d'une œuvre qui amène dans la localité un progrès de plus dans la marche des affaires commerciales locales.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

SIN-LE-NOBLE

UN COUP DE BATON

L'Algérien Oudrar Arab Ben Kaci s'est introduit la nuit chez un de ses compatriotes, qu'il a frappé d'un coup de bâton.

Il avait, paraît-il, l'intention de commettre un vol. La gendarmerie de Sin-le-Noble l'a mis en état d'arrestation et l'a déféré au Parquet de Douai.

GUESNAIN

TAMPONNE PAR UNE LOCOMOTIVE

M. Jean-Baptiste Leteneur, 65 ans, journalier à la fosse Saint-René, suivait, pour se rendre à Dechy, où il allait passer une visite, la voie du chemin de fer des mines d'Aniche.

Tout à coup, survint derrière lui une locomotive qu'il n'entendit pas arriver. Le malheureux fut tamponné et projeté dans le fossé qui borde la voie.

M. Leteneur qui habite Aubencheul, fut relevé avec des contusions sérieuses au côté droit. Après avoir reçu les soins du docteur Plet, il a été reconduit à son domicile.

PAS-DE-CALAIS

LIÉVIN

LES VOLS DE CUIVRE

Il y a quelques jours, M. Marteau, commissaire de police, apprenait qu'une brocanteuse, Mme Cail, avait acheté 100 kilos de cuivre à un individu dont le signalement correspondait à celui d'un électricien de la Centrale électrique des Mines de Liévin dont il avait depuis quelque temps remarqué l'attitude singulière. Cet individu, Henri L...., arrivé depuis quinze jours à Liévin en compagnie de sa maîtresse, Héléna L..., se livrait en effet à des dépenses hors de proportions avec ses ressources.

M. Marteau eut l'intution que L... était l'homme qui avait vendu le cuivre à la brocanteuse et que ce cuivre provenait de vols. Avec une activité remarquable, le distingué commissaire, aidé de ses agents, ouvrit une enquête qui fut couronnée de succès.

Habilement interrogé, L..., qui d'abord l'avait pris de très haut, dut avouer que c'était bien lui qui avait vendu le cuivre et qu'il l'avait dérobé à la Centrale où il travaillait et où il avait inspiré d'ailleurs la plus entière confiance. Il avoua avoir enlevé d'un seul coup 40 robinets en cuivre et avoir vendu à plusieurs reprises à la femme Cail le produit de ses vols.

La première fois, c'était sa maîtresse, Héléna L.... qui avait négocié la vente du métal volé. Celle-ci, interrogée, désigna un sieur Ghilain Fichet, comme ayant aussi vendu du cuivre volé. Fichet, entendu par M. Marteau, reconnut l'exacitude du fait. Il a été arrêté ainsi que L... et sa maîtresse.

D'autre part, une perquisition opérée chez une dame C..., rue Victor-Hugo, a permis de retrouver une caisse pleine d'outils volés dans une des fosses de la Compagnie des mines de Lens, et que L... avait déposée là.

BILLY-MONTIGNY

EXPLOITS D'UN FORCENE

Dimanche, vers six heures du soir, les gardes Maréchal et Guiot s'apercevaient qu'une cabaretière de la rue de la Gare était impuissante à empêcher l'entrée dans son établissement à un sieur Panet Emile, 34 ans mineur à Fouquières-lez-Lens, qui causait du scandale étant en complet état d'ivresse.

Malgré les sages recommandations des gardes qui intervinrent, Panet se livra contre ceux-ci aux pires injures ce qui le fit amener devant le commissaire de police.

Avant de l'interroger M. Vantomme, commissaire de police, jugea utile de le faire cuver son vin en l'incarcérant au violon, chose qui ne fut pas facile, car Panet avait à peine franchi quelques mètres, qu'il se débattit comme un beau diable en lançant les mille outrages aux agents.

Force resta cependant à la loi.

Une fois dans la geôle, Panet réitéra ses insultes à l'égard de la police et employa tous les moyens pour s'évader au point qu'un mur nouvellement construit de la geôle céda sous ses coups.

Lundi matin Panet n'avait pas encore retrouvé ses sens et continuant ses invectives, il n'hésita pas à déclarer qu'il avait été condamné deux fois pour vol et deux fois pour coups tout en ayant fait huit années de rabiot pendant son service militaire, et qu'il ne craignait rien.

Le forcené a été déféré au Parquet.

CAMBRIOLAGE. — Dans la nuit de vendredi à samedi des malfaiteurs ont cambriolé la succursale d'épicerie de la Coopérative d'Avion installée rue de la Gare, à Billy-Montigny.

Après avoir escaladé un mur de clôture, ils ont pénétré par une lucarne dans un petit magasin et ont enlevé 30 paquets de café de 250 grammes estimés 34 francs.

La police recherche les auteurs de cet audacieux méfait.

ARQUES

UNE FILLETTE RENVERSEE PAR UNE AUTOMOBILE

Samedi dernier, vers 5 heures 20 du soir, une voiture automobile, conduite par M. Forest Georges, 32 ans, architecte, demeurant à Roubaix, 38, rue de l'Amiral Courbet, a renversée, rue d'Aire, à Arques, la jeune Guislain Jeanne, âgée de 7 ans, qui jouait sur un trottoir avec des camarades.

La jeune Guislain ayant voulu attraper un mouchoir lancé par une de ces camarades au moment du passage de la voiture et ayant traversé la chaussée, a été tamponnée par celle-ci.

M. Forest ayant immédiatement bloqué ses freins, s'empressa de conduire la jeune Guislain Jeane chez le docteur Alexandre.

Celui-ci qui a examiné cette enfant a constaté qu'elle porte des blessures légères aux genoux et à la joue gauche.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 27 juillet

Vol de poissons. — Les nommés Emile Guetière, 25 ans, et Henri Delaby, 29 ans, demeurant tous deux à Roubaix, ont été surpris par le garde au moment où ils venaient de retirer sept carpes d'un étang du Parc Barbieux, à Roubaix. Ils sont condamnés chacun à un mois de prison.

Les cartes postales. — Le camelot Eugène Hugo, 24 ans, demeurant rue du Priez, à Lille, s'est fait pincer au moment où il dérobait des cartes-postales à l'étalage de M. Delannoy, rue Gambetta, à Lille. Le tribunal lui inflige quinze jours de prison, avec sursis.

Mendicité en réunion. — Le tribunal a condamné chacun à un mois de prison les nommés Alfred Delneulle, 40 ans, et Henri Caron, 53 ans, pour mendicité en réunion à La Bassée.

Vagabond. — Deux mois de prison pour vagabondage à Roubaix à François Agrain, 60 ans, sans domicile fixe.

Chemin de fer du Nord

LE TRAIN DE PLAISIR DU 31 JUILLET SUR DUNKERQUE EST SUPPRIMÉ

La Compagnie du Chemin de fer du Nord a l'honneur d'informer le public que le train de plaisir dont la mise en marche le 31 juillet 1914 avait été annoncé sur DUNKERQUE, au départ de TOURCOING, ROUBAIX, CROIX-WASQUEHAL, LILLE, FIVES-SAINT-MAURICE, LA MADELEINE, SAINT-ANDRE, PERENCHIES, ARMENTIERES, BAILLEUL et HAZEBROUCK n'aura pas lieu.

CHEZ LES MINEURS

LA QUESTION DES CONSIGNES

**DANS LE PAS-DE-CALAIS. — UNE ENTREVUE A LIEU A LA PRÉFECTURE ENTRE LES DÉLÉGUÉS MIN